

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 novembre 2025

*En l'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre – dix-huit heure
Le bureau communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi à la salle de réunion de la communauté de communes de COLOMBEY LES
BELLES – 5, rue de la Gare, sous la présidence de monsieur Philippe PARMENTIER*

Membres du bureau communautaire en exercice : 20 **Quorum : 11**

Votants présents : Philippe PARMENTIER – Denis KIEFFER - Alain GODARD - Denis THOMASSIN – Patrick AUBRY - Alain GRIS - Claude DELOFFRE – Émeline MAGNIER-CARETTI - Cécile DENIS - Valérie HOFFMANN - Éric MATHIEU -Jérôme RUFFIN - Jean Jacques TAVERNIER - Benjamin VOINOT – Gérard WECKERING

Avaient donné procuration : Charles FRANÇOIS a donné procuration à Cécile DENIS

Excusés : Jean-Pierre CALLAIS – Denis VALLANCE - Nathalie AUFRERE - Céline BOUVOT - Charles FRANÇOIS

Présents	15	Votants	16	Procuration	1
-----------------	----	----------------	----	--------------------	---

Secrétaire de séance : Patrick AUBRY

Date de convocation : 21 novembre 2025

Date de publication : 4 décembre 2025

BC_2025-185 Subvention Crézilles Un'Anim pour rachat d'une tonnelle endommagée pendant le Festival du Conte.

La Communauté de Communes, dans le cadre du Festival Contes aux 4 Vents, emprunte aux associations du territoire du matériel et notamment des tonnelles pour abriter l'espace restauration ou coin vaisselle ou billetterie ou espace scénique. Lors du Festival 2025, l'association Crézilles Un'Anim a mis à disposition de la Communauté de communes une tonnelle de 5m x 10m. La tonnelle a été cassée par le poids de l'eau (fortes précipitations dans la nuit) le lendemain de son installation. La Communauté de communes souhaite aider l'association à acquérir une nouvelle tonnelle en remplacement de celle cassée par le biais d'un versement d'une subvention.

L'association a choisi de travailler avec la société Intent24, boutique Toolport pour l'achat d'une tonnelle de 5m x 10m, 2m de hauteur blanche pour le montant de **1138,50€ TTC**.

Vu le projet de territoire, 1.1.5, Poursuivre l'animation et la diffusion culturelle, marqueur du territoire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire

- **APPROUVE** la subvention à l'association Crézilles Un'Anim de 1 138,50 € pour l'achat d'une tonnelle.

- **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires à la présente décision.

Le secrétaire de séance,
Patrick AUBRY

Le Président,
Philippe PARMENTIER